

eMag de l'Adaptation en Europe

#1 Politiques d'adaptation en
Europe

Vendredi 5 avril 2024



En partenariat avec

CONSTRUCTION21
INTERNATIONAL

L'œil de l'Observatoire : l'intégration multiniveaux des politiques d'adaptation en EU

Tania Martha Thomas, Climate Chance



Tania Martha Thomas, Chargée de Recherche chez Climate Chance, présente la nouvelle étude de l'Observatoire mondial de l'action climat sur l'intégration multiniveaux des politiques d'adaptation en Europe

Quelle est la stratégie actuelle de l'adaptation en Europe ?

- Elle établit un cadre qui intègre les niveaux européen, national, régional et local, étayée par la [loi européenne sur le climat de 2021](#) et le [règlement de 2018 sur la gouvernance de l'Union de l'énergie et l'action pour le climat](#), mais elle manque d'objectifs et de délais contraignants pour l'adaptation.
- Elle reconnaît les États membres comme les principaux responsables de la mise en œuvre et les invite à déployer des efforts d'adaptation systémiques et locaux, notamment en améliorant l'évaluation des risques et l'élaboration de stratégies fondées sur des connaissances scientifiques.
- La responsabilité en matière d'adaptation aux niveaux infranationaux varie, seuls quelques États membres imposant une planification et des mesures légales d'adaptation dans le cadre d'une approche « top-down ».
- Dans l'UE, l'adaptation suit principalement une approche « bottom-up », guidée par des actions volontaires des autorités régionales et locales, reflétant un paysage de mise en œuvre diversifié.



Il est important d'intégrer les mesures d'adaptation à plusieurs niveaux de gouvernance afin de répondre efficacement au changement climatique.

La dynamique infranationale :

Les gouvernements locaux et régionaux sont essentiels à l'adaptation climatique, grâce à leurs actions volontaires et à leur engagement dans des réseaux transnationaux. Leur travail, soutenu par le transfert de connaissances et le financement de l'UE, a amélioré la qualité des plans d'adaptation urbaine.

Le rôle des régions dans le financement de l'adaptation :

Le niveau régional joue un rôle clé dans le financement de l'adaptation, gérant une part importante des fonds de l'UE destinés à l'atténuation et à l'adaptation. Cette gestion souligne l'importance de la coopération multiniveaux pour planifier et exécuter les politiques d'adaptation efficacement.



Lire l'étude : « [Planification et mise en œuvre de l'adaptation dans l'UE : l'état de l'intégration multiniveaux des politiques d'adaptation](#) »



En partenariat avec

CONSTRUCTION21
INTERNATIONAL

Revue de presse

Amandine Martinet, Construction21

CONSTRUCTION21
INTERNATIONAL

Amandine Martinet est journaliste chez Construction21 et nous présente l'actualité internationale autour des politiques d'adaptation en Europe.

Climat : l'Etat prépare son plan pour adapter la France à +4°C

Le gouvernement français prépare un plan nommé "La France s'adapte" pour faire face à une augmentation prévue des températures de +4°C d'ici 2100. Ce troisième plan national d'adaptation au changement climatique, présenté à Paris, implique un éventail d'acteurs et vise à passer de la prise de conscience à l'action concrète. Il souligne l'importance de l'accompagnement des territoires, la nécessité d'une réglementation anticipative dans le secteur du bâtiment, et envisage de nouveaux modèles face aux défis posés par les changements climatiques non linéaires et les risques accrus.

Pousser le curseur de l'adaptation en intégrant les coûts

L'institut économique pour le climat (I4CE) se focalise sur les coûts qu'engendrent cette adaptation et la nécessité de les intégrer dès le départ. L'auteur de l'article, et chercheur à l'I4CE, Guillaume Dolques, met en avant l'importance de tendre vers une adaptation plus proactive, en allant au-delà des réglementations existantes et en agissant sur l'environnement du bâtiment, à l'instar de la végétalisation des espaces publics ou de la modification des morphologies des rues. Plus que d'économie, l'expert estime que la question revête un aspect politique, en s'interrogeant. Quelle forme d'adaptation souhaitez-vous favoriser pour nos bâtiments et nos villes, entre une climatisation qui tourne à plein régime et une chaleur exacerbée en ville ou une approche plus sobre ?

Chez Léonard, Marseille veut s'adapter sans renoncer

A Marseille, la municipalité semble avoir choisi son camp. Perrine Prigent, adjointe au maire chargée de la transition écologique présentait fin janvier le manifeste des espaces publics méditerranéens accueillants, résistants et résilients. « Nous vivons aujourd'hui les perturbations climatiques que le reste de la France connaîtra dans quelques années, avait-elle confié lors d'un événement organisé par le think tank Fabrique de la Cité, à Paris. Nous nous devons d'être expérimentateurs pour les autres territoires. »

Adaptation au changement climatique : l'inquiétude de la Cour des comptes

Des élus qui montrent la voie, il en faudrait plus, à en croire le rapport de la Cour des comptes française. Selon son premier président Pierre Moscovici, « l'adaptation au changement climatique reste un angle mort des politiques publiques en France ». Pour l'institution, un triptyque connaître/informer/planifier est de mise. La Cour des comptes recommande notamment d'étendre les dispositifs d'aides nationaux pour la rénovation énergétique aux travaux liés au confort d'été ou aux risques d'inondations ou encore de développer la coopération entre les différents acteurs au niveau des collectivités pour aller au-delà des mesures émergentes, notamment sur la végétalisation, et augmenter la préservation dans les zones les plus menacées par l'érosion côtière.



En partenariat avec

CONSTRUCTION21
INTERNATIONAL

Approche « top-down » : Implémentation de la loi adaptation allemande

**Cornelia Rietdorf, KomPass Competence Center,
Agence allemande d'environnement**

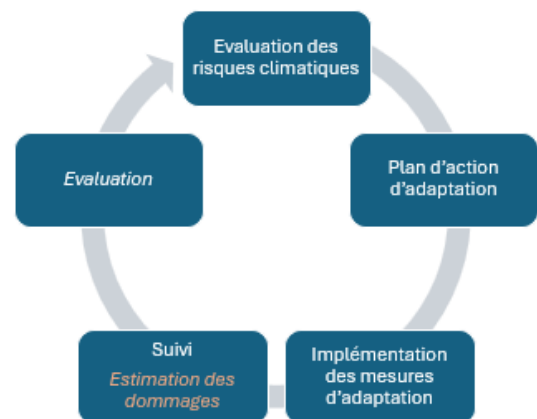
KomPass
Kompetenzzentrum
Klimafolgen und Anpassung

Cornelia Rietdorf travaille pour le KomPass Competence Center, chargé de développer la stratégie d'adaptation allemande (DAS) et de promouvoir sa mise en œuvre, et nous explique le fonctionnement de l'implémentation de l'adaptation en Allemagne.

La nouvelle loi allemande sur l'adaptation au changement climatique (DAS 2.0) a été publiée par le gouvernement fédéral le 22 décembre 2023 et entrera en vigueur dans le courant de l'année 2024. La loi représente un cadre contraignant pour l'adaptation en Allemagne :

- Tous les ministères fédéraux sont responsables de développer une stratégie d'adaptation, de précaution avec des objectifs mesurables, de l'actualiser régulièrement et de la mettre en œuvre
- Fédéral : mise à disposition des évaluations des risques climatiques (<8 ans) et définition d'un nouveau registre des dommages et des dépenses
- Etats fédéraux : élaboration et mise en œuvre de leurs propres stratégies d'adaptation
- Municipalités : développement de plans d'adaptation locaux basés sur l'évaluation des risques et rapportage au gouvernement fédéral
- Tous les organismes publics : obligation de prendre en compte l'objectif d'adaptation lors de la planification et la prise de décision

Cycle politique du plan d'adaptation au changement climatique en Allemagne :



Le rapport de suivi 2023 contient 117 indicateurs pour 16 domaines d'action.

Tâche principale : renforcer les indicateurs de réponse et développer des indicateurs pour les besoins d'action les plus urgents de la loi

-> prochain rapport prévu pour 2027



En partenariat avec

CONSTRUCTION21
INTERNATIONAL

Approche « bottom-up » :

Le rôle des initiatives volontaires dans l'adaptation

**Gian Luca Gurrieri, Directeur Climat et Qualité de l'Air,
Région Lombardie**



Gian Luca Gurrieri, directeur du climat et de la qualité de l'air pour la Lombardie, en Italie, expose la manière dont cette région a conçu et déployé son plan d'adaptation au changement climatique, en l'absence d'une stratégie nationale d'adaptation clairement établie et définie.



La réduction de l'échelle des politiques au niveau local permettra la mise en œuvre de politiques adaptées au territoire.

Quelles sont les bénéfices de la transposition des politiques et les initiatives internationales, nationales et régionales à l'échelle locale ?

- Améliorer l'accès local aux connaissances et données (inter)nationales pour des meilleures politiques d'adaptation locales.
- Déterminer des programmes locaux basés sur la faisabilité politique des programmes déjà établis à des niveaux plus élevés.
- Favoriser la collaboration et les partenariats, promouvoir les projets pluridisciplinaires et impliquer les acteurs locaux.
- Permettre aux régions, qui ont un rôle intermédiaire, de recevoir et distribuer efficacement les politiques pour des résultats locaux optimaux.

A noter que tous ces bénéfices sont amplifiés si une étroite collaboration est organisée entre les régions et les réseaux régionaux (ex: Regions4)

La Lombardie avance dans l'élaboration d'une loi climatique régionale, visant à atténuer et s'adapter au changement climatique grâce à une collaboration étroite entre ses différentes directions générales. Cette approche intégrée vise à aligner les plans d'action vers des objectifs climatiques communs, soulignant l'importance d'un dialogue continu entre l'administration régionale et les acteurs externes pour garantir l'efficacité de cette initiative environnementale. Pour se faire, un Comité consultatif climatique a récemment été mis en place.

Pouvez-vous nous donner des exemples de mesures d'adaptation que vous avez mis en place en Lombardie dans les 2 dernières années ?

- Accord avec Ersaf (Agence des forêts) pour des mesures de désimperméabilisation dans les villes pour promouvoir le drainage urbain durable. Allocation de 5 millions d'euros.
- Accord avec des universités publiques pour des mesures de désimperméabilisation et végétalisation des toitures. Allocation de 4 millions d'euros.



En partenariat avec

CONSTRUCTION21
INTERNATIONAL

Approche « bottom-up » :

Des outils pour aider les communes belges à s'adapter

Manuel Harchies, ICEDD, Région Wallonie



Manuel Harchies travaille à l'institut de Conseil et d'Études en Développement Durable et nous en dit davantage concernant une étude qu'il coordonne visant à synthétiser les connaissances scientifiques actuelles en matière de vulnérabilité et d'adaptation dans la Région wallonne en Belgique, pour pouvoir fournir aux acteurs de terrain des outils opérationnels d'adaptation et de résilience.

Quel est l'historique du fonctionnement de la planification et la mise en oeuvre de l'adaptation en Wallonie ?

- La Région wallonne adopte une approche "bottom-up" concernant l'adaptation. La Région a d'ailleurs toujours soutenu les communes s'engageant dans la Convention des Maires sur les questions d'adaptation, au fur et à mesure que celles-ci se complexifiaient dans la Convention des Maires elle-même.
- En 2017, un outil novateur nommé « Adapte ta commune » a été introduit. A travers 8 secteurs, les communes répondaient à des questions dont les réponses amenaient à des informations concernant la vulnérabilité de leur territoire pour ensuite développer des plans d'adaptation sur mesure et efficaces.

Quel sont les éléments principaux de l'outil que vous êtes en train de développer via l'étude que vous coordonnez ?

- A l'époque, l'outil « Adapte ta commune » permettait la création de cartes statiques pour montrer les zones à risques (inondations, sécheresses, îlots de chaleur, etc). Aujourd'hui, l'étude vise à développer des **cartes dynamiques**, incluant davantage de détails sur les secteurs pour obtenir de meilleurs indicateurs. Ces cartes permettront de se projeter sur la base de différents scénarios. Les Pays-Bas ont développé ce type d'outil et la Région wallonne prévoit de mettre en place le même type de portail.
- L'outil offrira donc des cartes, des explications et une option dynamique.
- Ce type d'outil s'adresse à plusieurs acteurs de terrain : communes, gestionnaire de forêts, etc.



Il faut à la fois donner des outils aux acteurs locaux, mais aussi fournir un cadre commun de la Région avec des lignes directrices pour l'adaptation cohérente des communes.



En partenariat avec **CONSTRUCTION21** INTERNATIONAL

Progrès des plans locaux d'adaptation dans les villes EU

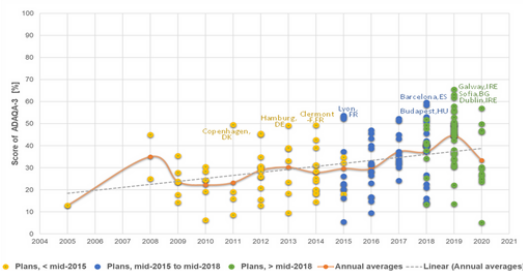
Peter Eckersley, Université de Nottingham Trent



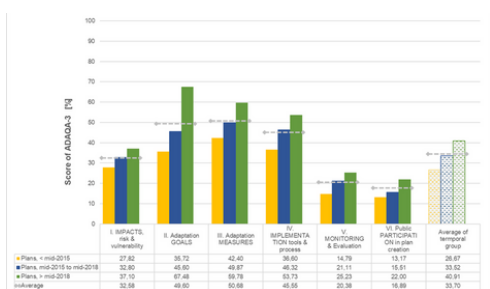
Peter Eckersley, professeur à l'Université de Nottingham Trent, a contribué à une étude en 2023 sur la qualité des plans d'adaptation au changement climatique urbains en Europe, dont il nous partage les résultats principaux. Les régions et villes européennes sont-elles sur la bonne voie ?

Quels sont les résultats principaux de cette étude ?

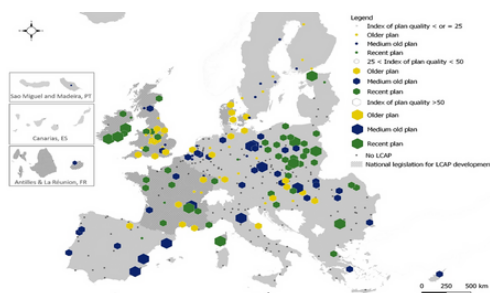
Résultat 1 : Les plans s'améliorent progressivement avec le temps



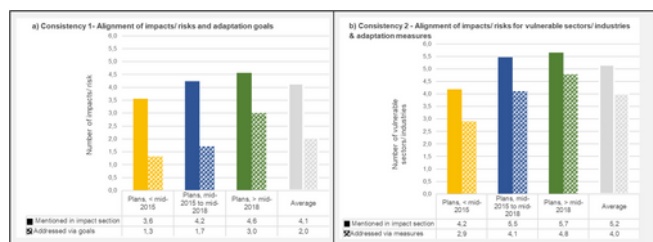
Résultat 2 : En moyenne, les plans se sont améliorés par rapport aux six principes de qualité



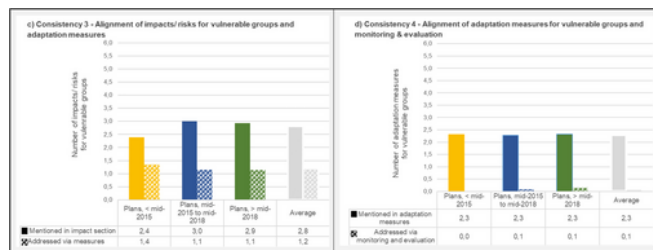
Résultat 3 : Nous avons constaté l'existence de groupes régionaux de bonnes pratiques, en partie grâce à des structures à plusieurs niveaux.



Résultat 4 : Les villes s'améliorent pour ce qui est de lier les risques aux objectifs et aux indicateurs



Résultat 5 : Les villes font *moins* pour répondre aux besoins des groupes vulnérables



Quels sont les conclusions de cette étude ?

- Les plans s'améliorent, mais il reste du travail
- Beaucoup de villes n'ont pas encore enclenché le processus
- Les villes doivent se concentrer davantage sur les groupes vulnérables
- C'est au niveau local que les effets du climat se feront le plus sentir, mais le contexte de gouvernance à plusieurs niveaux est très important.

Cliquez [ici](#) pour lire l'étude sur la qualité des plans d'adaptation urbains en Europe.



En partenariat avec



La TRACC à +4 degrés en France

Ronan Dantec, Sénateur et Président de Climate Chance



Ronan Dantec, Sénateur de Loire Atlantique et Président de Climate Chance nous présente un exemple très concret d'une stratégie d'adaptation nationale, la trajectoire de réchauffement de référence de l'adaptation au changement climatique (TRACC) à +4 degrés en France et revient sur les points importants mentionnés durant l'eMag.

La **TRACC à 4+ degrés** en France est assez récente, mais impactante :

- L'impact que cette trajectoire va avoir sur les territoires français va nécessiter du recul et du temps et dépend aujourd'hui encore de plusieurs éléments, tels que le financement par exemple.
- Même si cette initiative est récente, elle représente tout de même un acte politique très fort, porté par Christophe Béchu.
- La France attend maintenant une traduction par le Programme National d'Adaptation au Changement climatique 3 (PNACC 3), qui sera publié en fin de premier semestre 2024.

Quelques points importants de l'eMag sur lesquels Ronan Dantec revient :

1

Les territoires ont besoin d'énormément d'éléments de connaissance pour pouvoir élaborer des plans d'adaptation de qualité. L'approche de l'adaptation est très matricielle.

2

L'adaptation a souvent été le parent pauvre dans les discussions climatiques. On sent aujourd'hui une volonté des acteurs de rééquilibrer les efforts entre adaptation et atténuation.

3

Il faut créer une culture commune entre acteurs (financeurs, assureurs, etc.)

4

Il faudra ensuite aller plus loin dans les plans climat en Europe et augmenter le financement.

5

Les enjeux sociaux vont être des enjeux centraux dans les plans d'adaptation.

6

La question assurantielle va également devenir cruciale.



Il faut une stratégie multiniveau pour atteindre les objectifs d'adaptation en Europe

[Regardez l'enregistrement de l'eMag #1](#)



En partenariat avec

CONSTRUCTION21
INTERNATIONAL

Prochains événements

eMag Action Climat Afrique

Rendez-vous le jeudi 25 avril 2024 de 15h à 16h15 (CEST) pour [l'eMag sur l'Habitat durable en Afrique](#)

[S'inscrire ici](#)

eMag Adaptation Europe

Rendez-vous le jeudi 30 mai 2024 de 15h à 16h15 (CEST) pour [l'eMag sur la justice sociale dans les politiques d'adaptation](#)

[S'inscrire ici](#)



CLIMATE
CHANCE

En partenariat avec **CONSTRUCTION21**
INTERNATIONAL

eMag écrit par Estelle Methens

association@climate-chance.org

www.climate-chance.org